



Instructions pour la rédaction du bilan d'avancement de la thèse et échéancier des travaux

Le bilan que vous produirez pour obtenir le deuxième versement de votre bourse sera remis aux membres du comité scientifique du Fonds de la bourse. Il leur permettra de comprendre la façon dont vous avez fait usage des sommes qui vous ont été offertes et de nourrir leur réflexion sur les modalités d'octroi et de versement des bourses pour les années à venir. Il est donc important de décrire comment vous avez utilisé les sommes reçues et l'apport de la bourse sur votre recherche ou votre programme d'études.

Consignes pour la rédaction du bilan et de l'échéancier

Le bilan doit faire entre 2 et 3 pages, à interligne simple, auxquelles s'ajoute une page couverture. La forme du bilan doit être soignée : présentation soignée, structure claire, pagination, français sans faute. Le rapport doit être à la fois exhaustif et concis. Vous pouvez employer la forme pronominale classique « nous » ou la forme personnelle « je », selon vos préférences et dans la mesure où le style choisi soit constant dans le document.

Le bilan doit faire état de l'avancement des travaux doit contenir votre réflexion sur votre cheminement d'études. Le comité souhaite connaître les apprentissages que vous avez réalisés, les défis relevés, ainsi que les obstacles rencontrés dans le cadre du projet soutenu par votre bourse. Vous pouvez aussi communiquer au Comité scientifique ce que la bourse vous a apporté, au plan professionnel et personnel. Vous pouvez conclure en précisant vos projets suite à l'obtention de votre diplôme. Si applicable, vous pouvez préciser comment le projet réalisé à l'aide de la bourse est relié à vos autres projets futurs. Cette section doit faire entre 1 et 2 pages. Le bilan doit également contenir un échéancier détaillé des travaux qui précise ce qui a été fait depuis l'obtention de la bourse et ce qu'il reste à faire. Cette section ne devra pas dépasser une page.

Le bilan doit être remis en format électronique (PDF). Il doit être approuvé par votre direction d'essai, de mémoire ou de thèse. Le tout doit être envoyé à l'adresse recherche@fss.ulaval.ca en format électronique.